

## ÉTAPE 2 : Contenants et prélèvements

**IMPORTANT** : Prendre note que le prélèvement doit être effectué uniquement dans la journée du **29 avril** et que vous devez venir porter votre échantillon le **29 avril** entre 8 h et 12 h.

Afin que vos analyses soient transmises au laboratoire, vous devez :

- Venir récupérer vos contenants à l'hôtel de ville, pendant les heures d'ouverture **avant le 29 avril**. Ne pas oublier d'emmener le numéro de votre forfait ;
- Les instructions pour effectuer les prélèvements vous seront remises avec vos contenants ;
- Inscrivez **votre numéro de commande numérique** sur chaque contenant ;
- **IMPORTANT** : prendre note que si le numéro n'est pas indiqué sur votre contenant, les échantillons seront **rejetés** ;
- Effectuez vos prélèvements uniquement le 29 avril (pas avant, sinon l'échantillon ne sera plus valide) et les rapporter le 29 avril, entre 8 h et 12 h, à l'hôtel de ville.

Prendre note qu'aucun échantillon ne sera accepté après 12 h.

Vous êtes maintenant prêt pour faire l'achat de votre forfait au :

<https://boutique.h2lab.ca/collections>

### **VOUS AVEZ DES QUESTIONS?**

Communiquez avec l'hôtel de ville au 450-269-2999 pour toutes vos questions. Si vous n'avez pas accès à Internet ou vous avez besoin d'aide pour compléter le formulaire d'achat, il nous fera plaisir de vous aider.

*Municipalité de Saint-Télesphore*